

BILAN TRIMESTRIEL DES ACTIVITÉS DE L'OCNH

JANVIER-MARS 2026



Axe : État civil

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, l'Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti (OCNH) a mené plusieurs actions visant à renforcer la gouvernance démocratique et l'État de droit, notamment dans le domaine de l'état civil et du droit à l'identité. Ainsi, les 8, 9 et 10 janvier 2026, une mission d'évaluation des besoins a été réalisée dans plusieurs bureaux de l'état civil du département du Nord-Est, notamment dans les communes de Capotille, Ouanaminthe, Mont-Organisé, Les Perches et Ferrier, dans le cadre d'un partenariat avec le bureau du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en Haïti. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de lutte contre l'apatridie et de promotion de l'accès aux documents d'identité.



Dans cette même perspective, l'OCNH a produit, le 19 janvier 2026, un rapport mettant en lumière les insuffisances juridiques entourant la réforme de l'identité biométrique en Haïti, tout en plaidant pour la protection du droit à l'identité. Par ailleurs, une rencontre stratégique s'est tenue le 22 janvier 2026 entre le Directeur exécutif de l'OCNH, Me Camille Occius, et une délégation du UNHCR, afin de renforcer la coopération autour de solutions durables en faveur des personnes déplacées internes et des populations retournées dépourvues d'actes de naissance.

Dans la continuité de ces actions, l'OCNH a intensifié son plaidoyer institutionnel en soumettant, le 11 février 2026, au Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé, un rapport d'analyse critique de l'arrêté du 1er décembre 2025, tout en appelant à une réforme structurelle et globale de l'état civil. L'objectif de ce plaidoyer est de promouvoir la mise en place d'un système d'état civil fiable, accessible et transparent, garantissant la sécurité juridique des citoyens et la protection effective de leurs droits fondamentaux. Le 18 février 2026, dans le cadre du projet frontalier visant à améliorer l'accès à l'enregistrement et à la documentation dans le Nord et le Nord-Est, l'organisation a également procédé à la remise de matériels (registres et formulaires) à onze bureaux d'état civil du Nord-Est, en vue d'appuyer un programme de régularisation. Ce matériel vise à renforcer les capacités opérationnelles des bureaux concernés, à améliorer la qualité et la fiabilité de l'enregistrement des documents d'état civil, ainsi qu'à faciliter l'identification et la régularisation des personnes dépourvues de ces documents, notamment dans les zones frontalières. Au cours du premier trimestre 2026, 1 600 personnes ont déjà pu bénéficier de ce programme. Cette dynamique a été renforcée par la signature, le 20 février 2026, d'un protocole d'accord avec le Bureau de l'état civil de Mont-Organisé, visant à faciliter l'accès aux actes de naissance pour les populations frontalières et les personnes retournées.



Axe : Lutte contre les VBG

Le présent rapport couvre la période allant de janvier à mars 2026, marquée par une intensification des activités de l'Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti (OCNH) en faveur des personnes déplacées internes. L'organisation a mené des rencontres avec les comités de gestion des sites ainsi qu'avec les autorités locales, en vue de renforcer l'adhésion communautaire aux interventions. Grâce à l'appui du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) et au financement du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF), 1 500 femmes déplacées internes victimes de violences à Mirebalais et à Saut-d'Eau ont reçu un kit de dignité lors d'une semaine de distribution.



Distribution de kits de dignité à Hinche

Dans le cadre du projet de renforcement des capacités communautaires, mis en œuvre dans les départements du Centre et de l'Ouest, plusieurs actions ont été déployées, notamment des séances de sensibilisation, des activités récréatives, des sessions de psychoéducation, des groupes de soutien, des suivis individuels, ainsi que la mise en place de mécanismes de référencement. En partenariat avec l'UNFPA Haïti et avec l'appui du CERF, l'OCNH a touché plusieurs centaines de bénéficiaires dans différents sites, notamment à Delmas 33, à Bourdon, à Mirebalais et à Saut-d'Eau. Dans quatre sites de déplacés, des espaces sûrs ont été mis en place, accompagnés d'activités de sensibilisation aux violences basées sur le genre (VBG), de la diffusion de supports de communication, ainsi que d'un appui psychosocial, individuel et collectif, destiné aux femmes et aux filles. Au total, 1159 personnes ont bénéficié des séances de sensibilisation aux VBG, et plus de 50 000 personnes ont été touchées grâce au spot diffusé sur la radio Caraïbes. Des adolescents, des femmes et des enfants ont été formés à la prévention des VBG et aux mécanismes de protection. Des activités récréatives ont également été organisées pour favoriser le bien-être psychosocial des survivantes, dans une approche axée sur la résilience et le renforcement du soutien communautaire. Par ailleurs, l'OCNH a soutenu le déploiement d'une clinique mobile et réalisé des interventions d'assainissement, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie et à une meilleure acceptation des activités sur le terrain.



Réunion des ambassadeurs de la paix à Port-au-Prince

La finale de ce concours se tiendra lors d'une journée culturelle prévue à la fin du mois de mai, avant la période des examens. Cet événement rassemblera plusieurs activités, notamment des expositions d'artisans, un défilé de mode au cours duquel les participants porteront des messages en faveur de la paix, ainsi que des performances musicales. La présence de personnalités publiques et la couverture médiatique par des organes locaux et nationaux viendront renforcer la portée de cette initiative. À travers ces actions, les ambassadeurs de la paix entendent promouvoir une culture de paix, encourager la participation citoyenne des jeunes et accroître la visibilité de leurs interventions au sein des communautés. Ce projet « **Étendre et protéger un espace civique sûr et inclusif pour les jeunes en Haïti** » est mené par l'OCNH et le HCDH, avec le financement du PBF.

Axes: Engagement citoyen

De janvier à mars 2026, les ambassadeurs de la paix ont activement contribué à promouvoir l'engagement citoyen des jeunes à travers des initiatives éducatives et culturelles. Ils ont notamment préparé une formation en Communication Non Violente (CNV), en partenariat avec une vingtaine d'établissements scolaires répartis dans plusieurs communes. Cette formation, qui aura lieu après les fêtes de Pâques, vise à renforcer les compétences des élèves en matière de dialogue, de gestion pacifique des conflits et de communication constructive. Dans la continuité de cette activité, un concours de génie sera organisé avec les mêmes établissements afin de permettre aux participants de mettre en pratique les connaissances acquises tout en stimulant leur esprit critique et leur créativité.



Les ambassadeurs de la paix de Port-au-Prince



Visite de l'OCNH à Boucan carré

Une équipe de l'OCNH a effectué une mission de terrain dans les communes de Boucan-Carré, Lascahobas et Mirebalais, à la suite des attaques survenues le 13 mars 2026. Cette visite a permis d'identifier 56 personnes déplacées internes (PDI), parmi lesquelles figurent des profils particulièrement vulnérables, notamment des femmes enceintes, des mères allaitantes et un homme en situation de handicap. Face à cette situation alarmante, l'OCNH lance un appel pressant aux acteurs humanitaires pour qu'ils se mobilisent d'urgence, car l'assistance d'urgence est aujourd'hui une nécessité absolue. Par ailleurs, dans une perspective de réponse durable, une équipe de l'OCNH a également rencontré l'officier de l'état civil de Hinche, Monsieur Samuel Gédulien, afin d'explorer les modalités de mise en œuvre d'un partenariat visant à faciliter l'accès aux services d'état civil pour les femmes déplacées par les violences armées.



Rencontre avec 30 journalistes et responsable des médias à Jérémie

Dans l'objectif d'encourager les journalistes à exercer leur liberté d'expression sans devenir des instruments de propagation de la violence, l'OCNH a organisé, le samedi 28 mars 2026, une rencontre d'échange avec 30 journalistes et responsables de médias à Jérémie. Les discussions ont porté sur la responsabilité des médias et les moyens de prévenir les discours incitant à la violence. Cet atelier constitue une étape cruciale du projet intitulé : « Élargir et protéger un espace civique sûr et inclusif pour tous les jeunes Haïtiens, dans l'optique de préparer la transition vers les élections. »

Cette initiative est menée conjointement par l'OCNH et le bureau du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) en Haïti, avec le soutien financier du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF).

Ce fut l'occasion pour les journalistes et les patrons de médias, d'échanger sur les comportements à adopter en période de campagne électorale. L'accent a été mis sur la nécessité d'utiliser un discours dépourvu de haine et de respecter la déontologie et l'éthique afin de protéger la profession et de contribuer à la construction de la paix.

Ces activités s'inscrivent dans le cadre des actions phares menées par l'OCNH.

Nos partenaires durant le premier trimestre



www.ocnh.org



(+509) 3549-2990



ocnh109@gmail.com